



COMPOSITION DES JURYS
UFR SCIENCES DE LA VIE, DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
Année universitaire 2024-2025

Le Président de l'Université de Bourgogne

VU le Code de l'Éducation, notamment article L. 712-2 (5°) ;
VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, de Licence Professionnelle et de Master ;
VU l'arrêté du 26 juin 2024 accréditant l'Université de Bourgogne en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
VU l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de Licence ;
VU la délibération du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne en date du 17 décembre 2014 prévoyant que les compétences relatives aux jurys d'examen sont exercées par les Directeurs des composantes ;
VU le Référentiel commun des études adopté par le Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne le 18 décembre 2024 ;

ARRETE

Article 1 :

Le jury de la **Licence 2 Sciences de la Vie** est ainsi constitué pour le **SEMESTRE 1** de l'année universitaire 2024-2025 (S3 de la licence de sciences de la vie) :

Président(e) : Véronique LAURENS

Membres :

Aurélie RIEU-GUIGON

Claire ROSNOBLET

Christine STERN

Irina BUNDELAVA

Dehbia ABED-VIEILLARD

Aurélie KHIMOUN

Nathalie LEBORGNE-CASTEL

François BOUSQUET

Françoise SALVADORI

Sophie LE GALLET

Corinne LELOUP

Le jury de la **Licence 2 Sciences de la Vie** est ainsi constitué pour le **SEMESTRE 2** de l'année universitaire 2024-2025 (S4 de la de sciences de la vie) :

Président(e) : Véronique LAURENS

Membres :

Dehbia ABED-VIEILLARD

Pascal DEGRACE

Victor GONCALVES

Pierre LAPAQUETTE

Gérard MANIERE

Mélanie RAGON

Doriane TROMPIER

Christophe FINOT

Philippe LOUAPRE

Richard DECREAU

Alienor JEANDIDIER

Le jury de la **Licence 2 Sciences de la Vie** est ainsi constitué pour **la seconde session (rattrapage semestres 1 et semestre 2)** de l'année universitaire 2024-2025 :



Président(e) : Véronique LAURENS

Membres :

Dehbia ABED-VIEILLARD
François BOUSQUET
Johanna CHLUBA
Laurent DEMIZIEUX
Benoit POINSSOT

Patricia GERBEAU-PISSOT
Patrice DELARUE
Amani TOUMI
Emmanuelle VENIN
Stéphanie WEIDMANN-DESROCHE

Article 2 :

Le directeur de l'UFR est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté par voie d'affichage papier dans l'enceinte de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement, et sur le site internet de l'UFR Sciences de la Vie, de la Terre et de l'Environnement.

Fait à DIJON, le 21/12/24
Le Directeur de l'UFR,


Bruno FAIVRE